

Procès-verbal d'une séance extraordinaire, tenue le 27 novembre 2018 au lieu habituel des délibérations sous la présidence de monsieur le maire Martin Roch et à laquelle les conseillers suivants sont présents, soient :

Mme Lucie Crépeault
M. Félix Offroy
M. Sébastien Morand

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière et directrice générale, est également présente.

2018-11-232 1. Ouverture de la séance et présences

À 16 h 30, il est proposé par madame la conseillère Lucie Crépeault et unanimement résolu par les conseillers que la séance soit ouverte.

Adoptée

2018-11-233 2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Félix Offroy et unanimement résolu par les conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire tel que présenté.

Séance extraordinaire du conseil municipal
Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana
mercredi 27 novembre 2018 à 16 h 30
Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et présences
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Administration
 - 3.1 Octroi du contrat pour l'acquisition de la rétrocaveuse usagée
4. Période de questions sur les sujets inscrits à l'ordre du jour
5. Levée de la séance

Adoptée

3. Administration

2018-11-234 3.1 Octroi du contrat pour l'acquisition de la rétrocaveuse usagée

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité avait lancé un appel d'offres pour faire l'acquisition d'une rétrocaveuse usagée ;

CONSIDÉRANT QUE l'article numéro 936 du code municipal ordonne que tout contrat de plus de 25 000\$ et de moins de 100 000\$ ne soit adjugé qu'après demande de soumission écrite auprès d'au moins deux entrepreneurs ou selon le cas, deux fournisseurs;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a envoyé son cahier de charges à quatre (4) fournisseurs ;

CONSIDÉRANT QU'à la date et à l'heure fixée deux (2) soumissionnaires ont déposé une soumission et qu'elles sont conformes;

CONSIDÉRANT QUE les coûts soumissionnés sont :

Toromont Cat (Québec)	55 877,85 \$ taxes incluses
Nortrax Québec Inc.	77 033,25 \$ taxes incluses

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Félix Offroy et unanimement résolu d'octroyer le contrat pour l'acquisition de la rétrocaveuse usagée à Toromont Cat (Québec) et de mandater madame Anne-Renée Jacob, directrice générale à procéder à la signature du contrat.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

4. Période de questions sur les sujets inscrits à l'ordre du jour

Aucune question de l'assemblée.

2018-11-235 5. Levée de la séance

À 17 h 08, il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Morand et unanimement résolu par les conseillers que la séance soit levée.

Adoptée

Martin Roch, maire

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière